

Plus d'un maire sur deux souhaite jeter l'éponge en France – 63% de mécontents vis à vis de l'action gouvernementale !

Article rédigé par *Breizh Info*, le 04 décembre 2022

Source [Breizh Info] : A l'occasion du Congrès des maires (21-24 novembre 2022), l'Ifop a réalisé une étude mesurant leur état d'esprit et leurs projets/réactions face à une hausse des prix de l'énergie qui les touche de plein fouet au point de menacer leur équilibre budgétaire, voir leur pérennité.

Réalisée pour Hellio, expert multi-secteur de la rénovation et de l'efficacité énergétique, et le magazine Acteurs Publics, cette enquête menée auprès d'un échantillon national représentatif de 600 maires met en exergue l'inquiétude que la crise énergétique fait peser sur l'avenir de leur collectivité, leur mécontentement à l'égard de la gestion gouvernementale de la crise mais aussi les nombreuses actions qu'ils entreprennent pour y faire face. Dans ce contexte où un nombre record de maires envisagent de jeter l'éponge, cette enquête est la première à montrer que cette explosion des prix en pousse certains à ne pas payer leurs factures, voir à fusionner avec une commune voisine.

Les chiffres clés de l'étude ([voir l'enquête complète ici](#))

Les maires face à l'avenir, des perspectives peu réjouissantes

- 1- Plus de la moitié (55%) des maires de France ne souhaite pas se représenter à la fin de leur mandat, en particulier les maires âgés (72% des plus de 70 ans), ruraux (56%) et dont au moins 10% de leur budget de fonctionnement est consacré à l'énergie (62%). Ce nombre de maires qui envisagent de jeter l'éponge est le taux le plus élevé mesuré par l'Ifop en 20 ans.
- 2- L'avenir de certaines communes semble en suspens : dans un contexte de hausse des prix de l'énergie, 16% des édiles envisagent de fusionner avec une commune voisine. Ce chiffre, jamais mesuré jusqu'à ce jour, est le signe de craintes sur la pérennité du tissu communal hexagonal.
- 3- Autre signe du désarroi des maires, 12% d'entre eux envisagent, comme le propose le maire de Neuilly-sur-Marne Zartosht Bakhtiari, de ne pas payer le surcoût à régler à leur fournisseur d'énergie, en particulier les maires des communes dont la part de consommation d'énergie dans leur budget de fonctionnement dépasse les 20% (30%).

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

